

(Chronique parue dans « Autour de l'Île » - octobre 2015)

Le choix du préfet de L'Île d'Orléans en novembre

À la réunion de la MRC du 4 novembre prochain, les six maires de l'Île choisiront lequel (ou laquelle) d'entre eux occupera le poste de préfet de l'Île d'Orléans pour les deux prochaines années. Les « aspirants » doivent se manifester au plus tard le 2 novembre. Il y aura scrutin seulement s'il y a plus d'un candidat. Dans le passé, les maires se sont entendus auparavant et un scrutin n'a pas été nécessaire. En sera-t-il de même cette année ?

C'est une nomination importante. Les responsabilités des MRC ont été accrues au cours des années et l'orientation du gouvernement tend à les accroître encore davantage dans l'avenir. Il serait intéressant, pour la population, que les aspirants dévoilent publiquement ce qui les incite à solliciter cette charge publique. Notre Mouvement croit que l'heureux(se) élu(e) devrait s'inspirer des conseils énumérés dans cette missive.

Lettre au futur préfet

Monsieur ou Madame, futur préfet de l'Île d'Orléans, nos attentes à votre égard sont à la mesure du poste que vous convoitez. Bien que maire ou mairesse de votre village, la gestion et l'avenir de **l'ensemble** de l'Île seront votre préoccupation première. La charge de préfet vous obligera à demeurer « au-dessus de la mêlée », parfois même au-dessus des préférences de votre propre village. Pas toujours facile.

Vous exercerez un leadership influent et rassembleur, réussissant à faire partager le bien de l'ensemble de l'Île à des collègues dont la vision et les préoccupations seront parfois très locales. Vous saurez manier la persuasion et la conciliation pour atteindre les objectifs communs, pour faire évoluer les mentalités.

Favoriser le développement d'une VISION dynamique pour cette Île historique qui nous rassemble tous au milieu du grand fleuve sera votre levier privilégié pour donner un cadre à votre action et engager vos collègues à travailler dans une direction commune.

Vous ferez en sorte que l'Île d'Orléans parle d'une voix unie, forte et convaincante auprès des instances supérieures. Vous n'hésitez pas à mettre au profit de cette voix les nombreux citoyens(nes) de l'Île qui ont de l'influence, des compétences et des réseaux à offrir à leur communauté.

Et vous aurez l'ouverture d'esprit, la volonté et l'audace d'écouter l'opinion de nombreux citoyens en persuadant vos collègues de demander une étude de faisabilité sur la gouvernance municipale de l'Île d'Orléans. Cette question, incontournable, pourrait être un des principaux legs de votre mandat.

Mouvement citoyen « Une île, une vision »